



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **POUR DES COLLECTES RÉUSSIES, MÊME EN HIVER!**

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 décembre 2009** – En hiver, le dépôt des ordures ménagères et du bac de récupération en bordure de rue peut occasionner quelques maux de tête. Pour y voir plus clair, Compo-Haut-Richelieu inc. invite les citoyens à lire les conseils suivants et, au besoin, à téléphoner au bureau administratif de Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299, poste 21.

### **OÙ?**

Derrière, devant ou dessus le banc de neige? Aucune de ses réponses! Effectivement, il est préférable de déposer les ordures ménagères et les bacs de récupération au bout de l'entrée ou avant le trottoir. De cette façon, le déneigement des rues, l'épandage d'abrasifs et la circulation des piétons pourront se faire sans problème. Pour la collecte sélective, une distance minimale de 60 centimètres (2 pieds) est requise entre le bac de récupération et tout obstacle (neige, autre bac, véhicule, etc.)

### **QUAND?**

Que ce soit pour la collecte d'ordures ménagères ou pour les matières recyclables, les contenants doivent être déposés avant 7 h, le jour de la collecte.

### **COMMENT?**

Été comme hiver, les ordures ménagères et les matières recyclables doivent être mises à la vue des collecteurs, non cachés par un banc de neige, une haie de cèdres, un arbre, etc. Les contenants d'ordures et les bacs de récupération ne doivent pas être enlisés dans la neige ou la boue pour éviter les risques d'endommagement des contenants lors de la saisie.

De plus, il est suggéré aux utilisateurs de sacs à ordures d'éviter l'utilisation de sacs de plastique blancs en hiver.

Pour les bacs de récupération, on demande de déposer le bac en orientant ses roues et ses poignées du même côté que la résidence.

### **RAPPEL**

Il est interdit en tout temps de déposer aux ordures ménagères de la cendre encore chaude. Il est obligatoire de la laisser refroidir avant de la déposer en bordure de rue.

Pour tous renseignements supplémentaires, les citoyens peuvent contacter Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299 ou visiter le site Internet au [www.compo.qc.ca](http://www.compo.qc.ca).

-30-

Source : Cindy Rousselle  
Responsable des communications  
450 347-0299, poste 26  
[cindy.rousselle@compo.qc.ca](mailto:cindy.rousselle@compo.qc.ca)